








Comment être informé.e de l'actualité des bibliothèques ?

- Sur bibliotheques.marseille.fr
- Par la newsletter des bibliothèques
- Sur les réseaux sociaux     

Pour toute question, vous pouvez :

- Téléphoner à la bibliothèque de votre choix.
- Envoyer un email à : accueil.bibliotheques@marseille.fr.

LES BIBLIOTHÈQUES DE MARSEILLE

ALCAZAR

58 cours Belsunce, 13001
04 91 55 90 00
accueil.bibliotheques@marseille.fr

Mardi et jeudi 13h-19h
Mercredi, vendredi, samedi 10h-19h

MÉDIATHÈQUE DE BONNEVEINE

Centre commercial Bonneveine,
124 avenue de Hambourg, 13008
04 13 94 82 10
bibliotheque.bonneveine@marseille.fr

Mardi, jeudi, vendredi 13h-18h
Mercredi, samedi 10h-13h et 14h-18h

BIBLIOTHÈQUE DE CASTELLANE

Station de métro Castellane, 13006
04 13 94 81 90
bibliotheque.castellane@marseille.fr

Lundi, mardi, jeudi 13h-18h
Mercredi et vendredi 10h - 18h
Fermée samedi

BIBLIOTHÈQUE DES CINQ-AVENUES

Impasse Fissiaux, 13004
04 13 94 82 50
bibliotheque.cinqavenues@marseille.fr

Mardi, jeudi, vendredi 13h-18h
Mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h

BIBLIOTHÈQUE DE LA GROGNARDE

2, square Berthier, 13011
04 13 94 82 60
bibliotheque.grognarde@marseille.fr

Mardi, jeudi, vendredi 13h-18h
Mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h

BIBLIOTHÈQUE DU MERLAN

Centre urbain du Merlan,
Avenue Raimu, 13014
04 13 94 82 40
bibliotheque.merlan@marseille.fr

Mardi, jeudi, vendredi 13h-18h
Mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h

BIBLIOTHÈQUE DU PANIER

Maison Diamantée
Place Bargemon, 13002
04 13 94 82 30
bibliotheque.panier@marseille.fr

Mardi 14h-18h
Mercredi et samedi 9h30-13h et 14h-18h
Jeudi et vendredi 9h30-13h

BIBLIOTHÈQUE SAINT-ANDRÉ

6 boulevard Salducci, 13016
04 13 94 82 00
bibliotheque.saintandre@marseille.fr

Mardi et vendredi 13h-18h
Mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h
Fermée jeudi

MÉDIATHÈQUE SALIM-HATUBOU

Place du Sud, 13015
04 13 94 83 90
bibliotheque.salimhatubou@marseille.fr

Mardi-samedi 10h-18h

SERVICE HORS LES MURS*

38 rue du 141^e R.I.A., 13003
04 91 55 37 44
collectivites-et-publics@marseille.fr

*Service réservé aux institutions et associations

Imprimerie municipale de Marseille - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement - février 2026 / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



L'ESSENTIEL

DES BIBLIOTHÈQUES

DE MARSEILLE

Inscription gratuite



Les horaires indiqués sont susceptibles de changer durant l'été.





Bienvenue dans les bibliothèques de Marseille !

Les bibliothèques de Marseille sont ouvertes à toutes et à tous. Vous pouvez découvrir, lire, écouter, apprendre, travailler et profiter de notre programmation culturelle riche de plus de 1 000 événements par an.



Comment s'inscrire ?

L'inscription est gratuite et valable 1 an.

Elle permet d'emprunter des documents et d'utiliser les services numériques.

Pour s'inscrire, il faut :

- Pour un adulte : montrer une pièce d'identité.
- Pour un enfant ou un jeune de - de 18 ans : apporter une autorisation signée par un parent, la pièce d'identité du parent et celle de l'enfant.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur bibliotheques.marseille.fr 
- Sur place dans n'importe quelle bibliothèque.



Que peut-on emprunter ?

Avec votre carte, vous pouvez emprunter 15 documents au total pour 4 semaines.

Recherchez vos documents sur bibliotheques.marseille.fr

 Livres

 Partitions


 Livres sonores

 Méthodes de langue

 DVD

 Cartes de randonnées

 CD

 Jeu de société

 Revues ou magazines

 Disques vinyles

Les documents peuvent être rendus dans toutes les bibliothèques (sauf les jeux de société et les disques vinyles).



Comment emprunter ?


Présentez votre carte à l'automate de prêt puis vos documents.

Si vous perdez votre carte : prévenez immédiatement la bibliothèque pour la faire bloquer.



Comment réserver un document ?

Vous pouvez réserver 5 documents en même temps pour une mise à disposition dans votre bibliothèque :



- En ligne sur bibliotheques.marseille.fr 
- Sur place dans une bibliothèque



Comment prolonger un prêt ?

Vous pouvez prolonger vos prêts une seule fois, sauf si le document est réservé par quelqu'un d'autre ou s'il est en retard.

Pour prolonger :

- En ligne sur bibliotheques.marseille.fr 
- Par téléphone auprès de votre bibliothèque 
- Sur place dans une bibliothèque




Que faire en cas de retard ?

Si vous avez un document en retard, votre carte est bloquée. Le retour du document en retard débloque la carte. Une carte bloquée ne permet plus l'accès aux services en ligne.



Quels sont les services en ligne ?

 Connectez-vous à votre compte avec votre numéro d'abonné figurant au dos de votre carte et le mot de passe donné lors de votre inscription.

Avec votre carte, vous pouvez utiliser gratuitement des services numériques à partir du site internet bibliotheques.marseille.fr :


- Lire des livres numériques (jusqu'à 5 livres, dont 2 livres audio, pour 28 jours)
- Lire des magazines et des journaux
- Regarder des films et des documentaires
- Écouter de la musique
- Apprendre des langues, l'informatique, le code de la route, etc.

Pour toute question sur les services numériques, envoyez un email à : internet.bibliotheques@marseille.fr



Comment accéder à Internet ?

Dans les bibliothèques, vous pouvez :

- Utiliser le Wi-Fi gratuit sans inscription 
- Utiliser des ordinateurs pour consulter le catalogue ou surfer sur Internet avec votre inscription.



Quelles sont les collections patrimoniales ?

La bibliothèque de l'Alcazar conserve :

- Des documents anciens, des archives de presse
- Des livres pour la jeunesse, rares ou anciens, du Fonds Littérature Jeunesse de *l'île aux livres*.

Rens. : 04 91 55 90 00/ patrimoine.alcazar@marseille.fr